## STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES.



Notes pour une allocution Du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, L'honorable Mark MacGuigan, DEVANT LA Canadian Arab Society de Windsor, Windsor, Le 20 mars 1982

(TRADUCTION)

Il y a cent ans cette année débarquait à Montréal le premier immigrant arabe du Canada. Abraham Bounadere, 19 ans, venait de Zahle, village libanais d'où sont originaires bon nombre des habitants de Windsor. Parce qu'il n'est pas arrivé au Canada en passant par Ellis Island comme les ancêtres du président de cette réunion, M. Jim Peters, le jeune homme ne fut pas dissuadé de garder son propre nom en s'établissant ici. En 1901, environ 2 000 immigrants arabes vivaient au Canada; notre pays compte aujourd'hui de 70 000 à 80 000 citoyens d'origine arabe, dont mon collègue et grand associé l'honorable Pierre De Bané, le ministre d'État aux Relations extérieures.

Que signifie le fait d'être Arabe? Je suis sûr que pour bon nombre - et peut-être même quelques-uns d'entre vous ici - cette réalité est associée aux nomades, aux déserts, au cheiks, aux tentes et peut-être même à de charmantes danseuses. Mais elle pourrait tout aussi bien être associée à ces jalons de la civilisation que sont l'algèbre, le système décimal, la médecine, la chimie, la géographie, l'astronomie et l'art. Dans la discipline où je comptais me spécialiser à l'origine - la philosophie -, les penseurs arabes ont apporté une contribution particulièrement significative. En fait, ce sont les Arabes qui, durant le moyen âge chrétien, ont porté à la connaissance de l'Occident les préceptes du philosophe grec Aristote.

Manifestement, les traits physiques et raciaux ne fournissent pas un fondement valable pour définir l'ethnie arabe. Ni d'ailleurs la religion, malgré la croyance commune mais incorrecte que tous les Arabes sont musulmans. La langue et la culture arabes sont le seul critère objectif à cet égard. Ainsi, tous les Arabes partagent essentiellement une langue, des mythes, une musique, un art, une cuisine et des coutumes communs, que seules viennent modifier des différences régionales.

Les liens formels du Canada avec le monde arabe remontent à 1953, année au cours de laquelle nous avons établi des relations diplomatiques avec le Liban, la Syrie et la Jordanie, et ouvert à Beyrouth une mission accréditée auprès de ces trois pays.

Depuis lors, nos relations avec les pays arabes ont prospéré et nous avons maintenant des missions non seulement au Liban, mais aussi en Algérie, en Égypte, en Iraq, au Koweīt, au Maroc, en Arabie saoudite et en Tunisie. Cette année, nous ouvrirons une mission en Jordanie. Ce projet a d'ailleurs été l'une de mes priorités personnelles depuis ma nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Là où nous n'avons pas de mission diplomatique, d'autres missions canadiennes dans la région s'occupent de nos intérêts, et des représentants du Canada visitent régulièrement les pays en question.

L'élargissement du réseau diplomatique canadien dans la région reflète l'importance accrue des pays arabes dans le monde ainsi que notre reconnaissance des répercussions que les événements qui surviennent au Moyen-Orient peuvent avoir sur notre propre prospérité économique et sur notre sécurité.

Depuis 1953, nous avons fait un long chemin, mais il nous faut aussi rattraper le temps perdu. Le Moyen-Orient est important pour le Canada. Il s'y trouve des intérêts ethniques, religieux et historiques qui contribuent à favoriser un contact naturel entre le Canada et les pays arabes. L'impact de l'immigration arabe au Canada s'est fait sentir non seulement dans les grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver mais partout ailleurs au Canada - à Ottawa, Québec, Sudbury, Calgary, Edmonton, Hamilton, London et ici même à Windsor.

Le nombre croissant de visiteurs de la région au Canada - environ 28 000 chaque année - et la présence de personnel canadien qualifié dans les pays arabes ont accentué l'interaction entre les populations du Canada et du monde arabe. Quelque 5 000 Canadiens, par exemple, vivent maintenant en Arabie saoudite.

D'autre part, nous réalisons des progrès dans le secteur de la coopération éducationnelle avec plusieurs pays du Moyen-Orient. Ainsi, des négociations sont maintenant en cours avec la Jordanie en vue de la conclusion d'un arrangement de gouvernement à gouvernement qui permettrait l'exécution de projets spécifiques, et nous prévoyons finaliser la chose dans un avenir assez rapproché.

En outre, plusieurs universités canadiennes établissent actuellement avec des universités d'Arabie saoudite des liens qui pourraient mener à des échanges d'enseignants et d'étudiants et favoriser une coopération au niveau des projets de recherche. Le gouvernement fédéral a encouragé les universités dans leurs efforts, et notre ambassade à Djeddah et les représentants du ministère des Affaires extérieures ont collaboré avec elles dès la première prise de contacts.

Des développements du genre, qui mettent l'accent sur l'échange dans le contexte d'un dialogue Nord-Sud en gestation, revêtent un intérêt particulier pour le Canada. Lorsque nous examinons les occasions de coopération économique, nous pensons toujours au pétrole et ce produit occupe effectivement une place importante. Mais le Canada dépend beaucoup moins du pétrole du Moyen-Orient que nombre d'autres pays. Notre relation avec le monde arabe compte bien d'autres facettes, et les occasions sont considérables. Au cours de la dernière année, par exemple, nos exportations au Moyen-Orient, qui comprennent une forte proportion d'articles manufacturés et de services techniques, ont grimpé de plus de 50%. Nous avons également connu des succès notables dans les secteurs du génie, de la consultation et de la planification. Et il est possible d'accroître le volume des échanges dans des domaines tels les transports et les communications, tout particulièrement dans les marchés clés que sont l'Arabie saoudite, l'Iraq, l'Égypte et la Libye. Nous prospectons actuellement ce potentiel.

Toutefois, c'est malheureusement le conflit international qui, au fil des ans, a rapproché le Canada encore davantage des pays du Moyen-Orient en sa qualité d'agent du maintien de la paix.

Dans le différend en cours entre Israël et les États arabes, il y a des limites à l'action que peut exercer un pays comme le Canada. Mais notre pays a néanmoins apporté une contribution importante au maintien de la paix. Aucun autre pays ne s'est impliqué à ce point, et d'une façon aussi continue. Cet engagement a débuté avec notre participation aux activités de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en 1948, puis à la Force d'urgence des Nations Unies dans le Sinaï en 1956. Si nous incluons Chypre, nous pouvons également noter le concours que nous avons prêté à la Force des Nations Unies à cet endroit en 1964. Enfin, nous nous sommes joints à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban en 1978. Le Canada est encore présent dans la région aujourd'hui par le biais de sa participation à l'ONUST et à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement sur les hauteurs du Golan.

Notre présence au Moyen-Orient a d'autre part rapproché les Canadiens de la tragédie du peuple palestinien. Au fil des ans, le Canada a cherché de façon constante à répondre aux besoins les plus urgents des réfugiés déplacés par la guerre et contraints de vivre dans des camps. Nous comprenons la nécessité de leur venir en aide et nous avons répondu à l'appel en conséquence.

Le Canada a été l'un des plus grands donateurs à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ainsi qu'aux efforts de l'UNRWA pour satisfaire les besoins des réfugiés

palestiniens arabes. À ce jour, nos contributions s'élèvent à plus de 64 millions de dollars. En 1981, nous avons relevé de 30% notre apport pour le faire passer à plus de 7 millions de dollars, et nous nous sommes engagés à verser 8,1 millions de dollars en 1982, sous réserve de l'approbation du Parlement.

Tant que persistera le conflit arabo-israélien, le genre d'aide pratique et immédiate fournie par l'UNRWA dans le domaine des secours d'urgence, de la santé et de l'éducation, continuera d'être nécessaire.

Il appert malheureusement que le différend continuera pendant un certain temps encore d'être source de tension, d'instabilité et d'imprévisibilité dans la région.

Il ne faudrait pas exagérer les possibilités qui s'offrent à un pays comme le Canada de favoriser un règlement politique dans de telles circonstances. Nous pourrions probablement contribuer le plus utilement à la situation en maintenant et en développant les voies de communications avec les parties en cause, de façon à pouvoir jeter un éclairage différent et peut-être utile sur les problèmes auxquels ils font face.

Dans cette optique, le Canada a toujours cherché à maintenir une politique équilibrée à l'endroit des Arabes et des Israéliens. Nous sommes sensibles au bien-fondé de bon nombre des arguments mis de l'avant dans l'un et l'autre camp. Toutefois, nous avons évité de nous prononcer sur l'issue finale souhaitable des négociations qui devront se tenir entre les parties en cause s'il doit intervenir un jour un règlement.

C'est pourquoi nous avons décliné d'appuyer toute tentative par l'une ou l'autre partie au différend de préjuger l'issue de ces négociations. Nous nous opposons à de telles initiatives, qu'il s'agisse d'actions unilatérales sur le terrain ou de résolutions au sein d'instances internationales en vue de consolider d'éventuelles positions de négociation de l'un ou l'autre camp.

Nous avons cherché à convaincre les deux parties des avantages d'une approche politique, plutôt que militaire, de la solution de leur différend.

Notre position trouve des assises solides dans la résolution 242 du Conseil de sécurité qui équilibre soigneusement les obligations des deux parties en présence: pour les Israéliens, le retrait des territoires occupés en 1967; pour les Arabes, l'acceptation du droit de tous les États de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, ce qui inclut Israël. En dépit de son caractère vague, cette résolution fait appel à des concessions et à des compromis fondamentaux dans les deux camps.

S'il doit intervenir une paix juste au Moyen-Orient, nous estimons qu'il faut prendre en compte les droits et préoccupations légitimes des Palestiniens, dont celui de participer à part entière aux négociations en vue de déterminer leur avenir et leur droit à une patrie dans les limites d'un territoire clairement défini, à savoir la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Nous divergeons d'opinion avec Israël sur certaines de ses politiques et certaines de ses actions, et nous avons été directs dans notre critique, tant publiquement qu'en privé. Nous nous opposons fortement à des mesures telles l'établissement de peuplements dans les territoires occupés, l'adoption des lois sur Jérusalem et sur les hauteurs du Golan et le bombardement du réacteur nucléaire de l'Iraq et de la ville de Beyrouth.

Toutefois, comme la politique étrangère canadienne est de notoriété publique, je suis convaincu que vous ne voudriez pas que je dise ici quoi que ce soit que je ne puisse répéter devant un auditoire juif canadien. Comme je suis tout aussi convaincu que vous vous attendriez que j'indique clairement que le Canada a toujours soutenu l'existence et la sécurité d'Israël et qu'il continuera de le faire. Ce n'est qu'en reconnaissant franchement les revendications des deux camps que nous pouvons nous dire équitables.

On a beaucoup parlé du rôle que l'Organisation de libération de la Palestine pourrait jouer dans un règlement au Moyen-Orient. Bien que nous reconnaissions que l'OLP représente un élément important de l'opinion palestinienne, nous ne considérons pas cette organisation comme le "seul représentant légitime" des Palestiniens. Au fil des ans, nous avons eu - tout particulièrement à Beyrouth - des contacts avec des représentants de cette organisation sur un certain nombre de questions.

En conclusion, je me permets de demander instamment aux Canadiens arabes d'aider à faire prévaloir une approche objective du problème israélo-arabe. Nous ne sommes pas un peuple culturellement autoritaire. Nous vous avons accueilli dans ce pays en tant qu'Arabes et nous vous avons encouragé, tout comme nous avons encouragé Abraham Bounadere, à conserver votre nom et votre culture. Mais nous savons aussi que, en tant que Canadiens, vous voulez participer aux valeurs générales caractéristiques de la société canadienne. La recherche de la paix mondiale compte parmi ces valeurs les plus chères.

Lester Pearson a contribué à amener la paix au Moyen-Orient en 1956. Paul Martin a fait de même à Chypre en 1964. Vous pouvez aider votre gouvernement à ramener la paix au Moyen-Orient en 1982. J'en appelle à votre sens du dévouement et à votre objectivité.